NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

87 N° 10 1965

Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes. Texte latin et traduction française

ACTES DU CONCILE

p. 1098 - 1103

https://www.nrt.be/it/articoli/declaration-sur-les-relations-de-l-eglise-avec-les-religions-non-chretiennes-texte-latin-et-traduction-francaise-1563

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

PAULUS EPISCOPUS
SERVUS SERVORUM DEI,

UNA CUM SACROSANCTI CONCILII PATRIBUS, AD PERPETUAM REI MEMORIAM

DECLARATIO DE ECCLESIAE HABITUDINE AD RELIGIONES NON-CHRISTIANAS

1. NOSTRA AETATE, in qua genus humanum in dies arctius unitur et necessitudines inter varios populos augentur, Ecclesia attentius considerat quae sit sua habitudo ad religiones non-christianas. In suo munere unitatem et caritatem inter homines, immo et inter gentes, fovendi ea imprimis hic considerat quae hominibus sunt communia et ad mutuum consortium ducunt.

Una enim communitas sunt omnes gentes, unam habent originem, cum Deus omne genus hominum inhabitare fecerit super universam faciem terrae [1], unum etiam habent finem ultimum, Deum, cuius providentia ac bonitatis testimonium et consilia salutis ad omnes se extendunt [2], donec uniantur electi in Civitate Sancta, quam claritas Dei illuminabit, ubi gentes ambulabunt in lumine eius [3].

Homines a variis religionibus responsum exspectant de reconditis condicionis humanae aenigmatibus, quae sicut olim et hodie corda hominum intime commovent : quid sit homo, quis sensus et finis vitae nostrae, quid bonum et quid peccatum, quem ortum habeant dolores et quem finem, quae sit via ad veram felicitatem obtinendam, quid mors, iudicium et retributio post mortem, quid demum illud ultimum et ineffabile mysterium quod nostram existentiam amplectitur, ex quo ortum sumimus et quo tendimus.

2. Iam ab antiquo usque ad tempus hodiernum apud diversas gentes invenitur quaedam perceptio illius arcanae virtutis, quae cursui rerum et eventibus vitae humanae praesens est, immo aliquando agnitio Summi Numinis vel etiam Patris. Quae perceptio atque agnitio vitam earum intimo sensu religioso penetrant. Religiones vero cum progressus culturae connexae subtilioribus notionibus et lingua magis exculta ad easdem quaestiones respondere satagunt. Ita in Hinduismo homines mysterium divinum scrutantur et exprimunt inexhausta foecunditate mythorum et acutis conatibus philosophiae, atque liberationem quaerunt ab angustiis nostrae conditionis vel per formas vitae asceticae vel per profundam meditationem, vel per refugium ad Deum cum amore et confidentia. In Buddhismo secundum varias eius formas radicalis insufficientia mundi huius mutabilis agnoscitur et via docetur qua homines, animo devoto et confidente, sive statum perfectae liberationis acquirere, sive, vel propriis conatibus vel superiore auxilio innixi, ad summam illuminationem pertingere valeant. Sic ceterae quoque religiones, quae per totum mundum inveniuntur, inquietudini cordis hominum variis modis occurrere nituntur proponendo vias, doctrinas scilicet ac praecepta vitae, necnon ritus sacros.

N.B. — Le texte latin de cette *Déclaration* a été publié par *L'Oss. Rom.* du 5 nov. 1965, p. 3. La traduction française ci-contre a été établie par le Secrétariat pour l'Unité. Cette *Déclaration* a été définitivement adoptée par 2221 *placet* contre 88 *non placet*. Il y eut encore 2 *placet iuxta modum* et 1 bulletin nul (cfr *L'Oss. Rom.*, 29 oct. 1965, p. 2).

1. Cfr *Act* 17, 26.
2. Cfr *Sap* 8, 1; *Act* 14, 17; *Rom* 2, 6-7; *I Tim* 2, 4.
3. Cfr *Apoc* 21, 23 s.

PAUL, EVEQUE,
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,

AVEC LES PERES DU SAINT CONCILE,
POUR LA PERPETUELLE MEMOIRE DE LA CHOSE

DECLARATION SUR LES RELATIONS DE L'EGLISE AVEC LES RELIGIONS NON-CHRETIENNES

1. [*Préambule*]. A notre époque où le genre humain devient de jour en jour plus étroitement uni et où les relations entre les divers peuples augmentent, l'Eglise examine plus attentivement quelles sont ses relations avec les religions non-chrétiennes. Dans sa tâche de promouvoir l'unité et la charité entre les hommes, et même entre les peuples, elle examine ici d'abord ce que les hommes ont en commun et qui les pousse à vivre ensemble leur destinée.

Tous les peuples forment, en effet, une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre [1] ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous [2], jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la Cité Sainte, que la gloire de Dieu illuminera et où tous les peuples marcheront à sa lumière [3].

Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur humain : qu'est-ce que l'homme ? Quel est le sens et le but de la vie ? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur ? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort ? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons ?

2. [*Les diverses religions non-chrétiennes*]. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à aujourd'hui, on trouve dans les différents peuples une certaine sensibilité à cette force cachée qui est présente au cours des choses et aux événements de la vie humaine, parfois même une reconnaissance de la Divinité Suprême, ou encore du Père. Cette sensibilité et cette connaissance pénètrent leur vie d'un profond sens religieux. Quant aux religions liées au progrès de la culture, elles s'efforcent de répondre aux mêmes questions par des notions plus affinées et par un langage plus élaboré. Ainsi, dans l'Hindouisme, les hommes scrutent le mystère divin et l'expriment par la fécondité inépuisable des mythes et par les efforts pénétrants de la philosophie ; ils cherchent la libération des angoisses de notre condition, soit par les formes de la vie ascétique, soit par la méditation profonde, soit par le refuge en Dieu avec amour et confiance. Dans le Bouddhisme, selon ses formes variées, l'insuffisance radicale de ce monde changeant est reconnue et on enseigne une voie par laquelle les hommes, avec un cœur dévot et confiant, pourront soit acquérir l'état de libération parfaite, soit atteindre l'illumination suprême par leurs propres efforts ou par un secours venu d'en-haut. De même aussi, les autres religions qu'on trouve de par le monde s'efforcent d'aller au-devant, de façons diverses, de l'inquiétude du cœur humain en proposant des voies, c'est-à-dire des doctrines, des règles de vie et des rites sacrés.

Ecclesia catholica nihil eorum, quae in his religionibus vera et sancta sunt, reicit. Sincera cum observantia considerat illos modos agendi et vivendi, illa praecepta et doctrinas, quae, quamvis ab iis quae ipsa tenet et proponit in multis discrepent, haud raro referunt tamen radium illius Veritatis, quae illuminat omnes homines. Annuntiat vero et annuntiare tenetur indesinenter Christum, qui est « via, veritas et vita » (*Io* 14, 6), in quo homines plenitudinem vitae religiosae inveniunt, in quo Deus omnia Sibi reconciliavit[4].

Filios suos igitur hortatur, ut cum prudentia et caritate per colloquia et collaborationem cum asseclis aliarum religionum, fidem et vitam christianam testantes, illa bona spiritualia et moralia necnon illos valores socio-culturales, quae apud eos inveniuntur, agnoscant, servent et promoveant.

3. Ecclesia cum aestimatione quoque Muslimos respicit qui unicum Deum adorant, viventem et subsistentem, misericordem et omnipotentem, Creatorem coeli et terrae[5], homines allocutum, cuius occultis etiam decretis toto animo se submittere student, sicut Deo se submisit Abraham ad quem fides islamica libenter sese refert. Iesum, quem quidem ut Deum non agnoscunt, ut prophetam tamen venerantur, matremque eius virginalem honorant Mariam et aliquando eam devote etiam invocant. Diem insuper iudicii expectant cum Deus omnes homines resuscitatos remunerabit. Exinde vitam moralem aestimant et Deum maxime in oratione, eleemosynis et ieiunio colunt.

Quodsi in decursu saeculorum inter Christianos et Muslimos non paucae dissensiones et inimicitiae exortae sint, Sacrosancta Synodus omnes exhortatur, ut, praeterita obliciscentes, se ad comprehensionem mutuam sincere exerceant et pro omnibus hominibus iustitiam socialem, bona moralia necnon pacem et libertatem communiter tueantur et promoveant.

4. Mysterium Ecclesiae perscrutans, Sacra haec Synodus meminit vinculi, quo populus Novi Testamenti cum stirpe Abrahae spiritualiter coniunctus est.

Ecclesia enim Christi agnoscit fidei et electionis suae initia iam apud Patriarchas, Moysen et Prophetas, iuxta salutare Dei mysterium, inveniri. Confitetur omnes Christifideles, Abrahae filios secundum fidem[6], in eiusdem Patriarchae vocatione includi et salutem Ecclesiae in populi electi exitu de terra servitutis mystice praesignari. Quare nequit Ecclesia oblivisci se per populum illum, quocum Deus ex ineffabili misericordia sua Antiquum Foedus inire dignatus est, Revelationem Veteris Testamenti accepisse et nutriri radice bonae olivae, in quam inserti sunt rami oleastri Gentium[7]. Credit enim Ecclesia Christum, Pacem nostram, per crucem Iudaeos et Gentes reconciliasse et utraque in Semetipso fecisse unum[8].

Semper quoque prae oculis habet Ecclesia verba Apostoli Pauli de cognatis eius, « quorum adoptio est filiorum et gloria et testamentum et legislatio et obsequium et promissa, quorum patres et ex quibus est Christus secundum carnem » (*Rom.* 9, 4-5), filius Mariae Virginis. Recordatur etiam ex populo iudaico natos esse Apostolos, Ecclesiae fundamenta et columnas, atque plurimos illos primos discipulos, qui Evangelium Christi mundo annuntiaverunt.

Teste Sacra Scriptura, Ierusalem tempus visitationis suae non cognovit[9], atque Iudaei magna parte Evangelium non acceperunt, immo non pauci diffusioni

---

4. Cfr *2 Cor* 5, 18-19.
5. Cfr S. Greg. VII, *Epist. XXI ad Anzir (Nacir), regem Mauritaniae : P.L.* 148, col. 450 s.
6. Cfr *Gal* 3, 7.
7. Cfr *Rom* 11, 17-24.
8. Cfr *Eph* 2, 14-16.
9. Cfr *Luc* 19, 44.

L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la Vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est « la voie, la vérité et la vie » (*Jn* 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses [4].

Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux.

3. [*La religion musulmane*]. L'Eglise regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre [5], qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète ; ils honorent sa mère virginale, Marie, et parfois même l'invoquent avec piété. De plus, ils attendent le jour du jugement, où Dieu rétribuera tous les hommes ressuscités. Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne.

Si, au cours des siècles, de nombreuses dissensions et inimitiés se sont manifestées entre les chrétiens et les musulmans, le Concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté.

4. [*La religion juive*]. Scrutant le mystère de l'Eglise, le Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham.

L'Eglise du Christ, en effet, reconnaît que les prémisses de sa foi et de son élection se trouvent, selon le mystère divin du salut, dans les Patriarches, Moïse et les Prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la foi [6], sont inclus dans la vocation de ce Patriarche et que le salut de l'Eglise est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu hors de la terre de servitude. C'est pourquoi l'Eglise ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance, et qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les gentils [7]. L'Eglise croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les juifs et les gentils par sa croix et en lui-même des deux a fait un seul [8].

L'Eglise a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race « à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ » (Romains 9, 4-5), le fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les apôtres, fondements et colonnes de l'Eglise, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Evangile du Christ.

Au témoignage de l'Ecriture Sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée [9] ; les juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Evangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion [10]. Néanmoins, selon l'Apôtre, les juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu, dont

eius se opposuerunt [10]. Nihilominus, secundum Apostolum, Iudaei Deo, cuius dona et vocatio sine poenitentia sunt, adhuc carissimi manent propter patres [11]. Una cum Prophetis eodemque Apostolo Ecclesia diem Deo soli notum expectat, quo populi omnes una voce Dominum invocabunt et « servient ei humero uno » (*Soph.* 3, 9) [12].

Cum igitur adeo magnum sit patrimonium spirituale Christianis et Iudaeis commune, Sacra haec Synodus mutuam utriusque cognitionem et aestimationem, quae praesertim studiis biblicis et theologicis atque fraternis colloquiis obtinetur, fovere vult et commendare.

Etsi auctoritates Iudaeorum cum suis asseclis mortem Christi urserunt [13], tamen ea quae in passione Eius perpetrata sunt nec omnibus indistincte Iudaeis tunc viventibus, nec Iudaeis hodiernis imputari possunt. Licet autem Ecclesia sit novus populus Dei, Iudaei tamen neque ut a Deo reprobati neque ut maledicti exhibeantur, quasi hoc ex Sacris Litteris sequatur. Ideo curent omnes ne in catechesi et in Verbi Dei praedicatione habenda quidquam doceant, quod cum veritate evangelica et spiritu Christi non congruat.

Praeterea, Ecclesia, quae omnes persecutiones in quosvis homines reprobat, memor communis cum Iudaeis patrimonii, nec rationibus politicis sed religiosa caritate evangelica impulsa, odia, persecutiones, antisemitismi manifestationes, quovis tempore et a quibusvis in Iudaeis habita, deplorat.

Ceterum Christus, uti semper tenuit et tenet Ecclesia, propter peccata omnium hominum voluntarie passionem suam et mortem immensa caritate obiit, ut omnes salutem consequantur. Ecclesiae praedicantis ergo est annuntiare crucem Christi tamquam signum universalis Dei amoris et fontem omnis gratiae.

5. Nequimus vero Deum omnium Patrem invocare, si erga quosdam homines, ad imaginem Dei creatos, fraterne nos gerere renuimus. Habitudo hominis ad Deum Patrem et habitudo hominis ad homines fratres adeo connectuntur, ut Scriptura dicat : « qui non diligit, non novit Deum » (*1 Jo.* 4, 8).

Fundamentum ergo tollitur omni theoriae vel praxi quae inter hominem et hominem, inter gentem et gentem, discrimen quoad humanam dignitatem et iura exinde dimanantia inducit.

Ecclesia igitur quamvis hominum discriminationem aut vexationem stirpis vel coloris, condicionis vel religionis causa factam tamquam a Christi mente alienam, reprobat. Proinde, Christifideles Sacra Synodus, vestigia Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli premens, ardenter obsecrat ut « conversationem inter gentes habentes bonam » (*1 Petr.* 2, 12), si fieri potest, quod in eis est cum omnibus hominibus pacem habeant [14], ita ut vere sint filii Patris qui in coelis est [15].

Haec omnia et singula quae in hac Declaratione edicta sunt, placuerunt Patribus. Et Nos, Apostolica a Christo Nobis tradita potestate, illa, una cum Venerabilibus Patribus, in Spiritu Sancto approbamus, decernimus ac statuimus et quae ita synodaliter statuta sunt ad Dei gloriam promulgari tubemus.

Romae, apud S. Petrum, die XXVIII mensis Octobris anno MCMLXV.

Ego PAULUS Catholicae Ecclesiae Episcopus.

Sequuntur Patrum subsignationes.

---

10. Cfr *Rom* 11, 28.
11. Cfr *Rom* 11, 28-29; cfr Const. Dogm. *Lumen Gentium* : *A.A.S.* 57, 1965, p. 20.
12. Cfr *Is* 66, 23; *Ps* 65, 4; *Rom* 11, 11-32.
13. Cfr *Io* 19, 6.
14. Cfr *Rom* 12, 18.
15. Cfr *Matth* 5, 45.

les dons et l'appel sont sans repentance [11]. Avec les Prophètes et le même Apôtre, l'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et « le serviront sous un même joug » (Sophonie 3, 9) [12].

Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux juifs, le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel.

Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ [13], ce qui a été commis durant sa passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les juifs vivant alors, ni aux juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Eglise est le nouveau peuple de Dieu, les juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Ecriture. Que tous donc aient soin, dans la catéchèse et la prédication de la parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Evangile et l'esprit du Christ.

En outre l'Eglise, qui réprouve toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Evangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les juifs.

D'ailleurs, comme l'Eglise l'a toujours tenu et comme elle le tient, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la passion et à la mort, à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut. Le devoir de l'Eglise, dans sa prédication, est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.

5. [*La fraternité universelle, excluant toute discrimination*]. Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme à Dieu le Père et la relation de l'homme à ses frères humains sont tellement liées que l'Ecriture dit : « Qui n'aime pas ne connaît pas Dieu » (*1 Jean* 4, 8).

Par là est sapé le fondement de toute théorie ou de toute pratique qui introduit entre homme et homme, entre peuple et peuple, une discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent.

L'Eglise réprouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation opérée envers des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur classe ou de leur religion. En conséquence, le Concile, suivant les traces des saints Apôtres Pierre et Paul, adjure ardemment les fidèles du Christ « d'avoir au milieu des nations une belle conduite » (*1 Pierre* 2, 12) si c'est possible, et de vivre en paix, pour autant qu'il dépend d'eux, avec tous les hommes [14], de manière à être vraiment les fils du Père qui est dans les cieux [15].

Toutes et chacune des choses qui sont édictées dans cette Déclaration ont plu aux Pères. Et Nous, en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ, en union avec les vénérables Pères, Nous les approuvons, arrêtons et décrétons dans le Saint-Esprit, et Nous ordonnons que, pour la gloire de Dieu, ce qui a été ainsi établi conciliairement soit promulgué.

A Rome auprès de Saint-Pierre, le 28 octobre 1965.

Moi, PAUL, Evêque de l'Eglise Catholique.

Suivent les signatures des Pères.